WALH' INFOS

NUMERO 12 - JANVIER 2022

Photo : Viva for Life Tour à Walhain

- VIVA FOR LIFE -

- WALHAIN EN POCHE -

- BUDGET 2022 -

WALHAIN
Centre géographique

Sommaire

EDITEUR RESPONSABLE : COLLÈGE COMMUNAL
PLACE COMMUNALE, 1 À 1457 WALHAIN
010/65.56.56 - INFO@WALHAIN.BE - WWW.WALHAIN.BE

POPULATION

04 Viva for Life
05 Estivales - Appel à projet
06 Walhain en poche & E-guichet

VIE POLITIQUE

07 Changement de mandataires au Conseil communal et au Conseil de l'Action sociale
08 Échos du Conseil communal
09 Budget communal 2022

PARTICIPATION CITOYENNE

10 Conseil consultatif des Aînés
11 Solidarité internationale

ÉCONOMIE

12 Walh'chèque

SPORT & JEUNESSE

13 CFS & Nos enfants aux cérémonies du 11 novembre

CULTURE & LOISIRS

14 Les personnalités de nos villages

ENFANCE & ÉDUCATION

15 Conseil communal des Enfants

COHÉSION SOCIALE

16 Points pension & Groupe de parole

ENVIRONNEMENT

17 Des fascines et une prime pour les agriculteurs afin d'aménager des bandes enherbées
18 Journée de l'arbre
19 Plateforme Rénov'Énergie
20 ORES - Pannes d'électricité
21 Certificat PEB pour les bâtiments publics

22 AGENDA

RESTONS CONNECTÉS

Suivez-nous sur Facebook : *facebook.com/CommuneWalhain*
Abonnez-vous à notre newsletter : *www.walhain.be/newsletter*
Site internet : *www.walhain.be*

Édito

Chères Walhinoises, Chers Walhinois,

Ce premier numéro de l'année est l'occasion de jeter un regard dans le rétroviseur sur l'année 2021 qui vient de se refermer. Si nous avons pu retrouver certains espaces de plus grande liberté, certains moments de rencontre plus conviviaux et plus rassembleurs qu'en 2020, il est clair que nous attendions plus de cette année en matière de vie sociale, de moments partagés et d'activités génératrices de bien-être en communauté. Malgré les efforts réalisés, l'évolution de la situation sanitaire n'a pas permis ce retour à la vie normale tant attendu par toutes et tous. Nous espérons tous profondément que cet objectif se réalisera le plus rapidement possible. Nous en avons sérieusement besoin !

2021 fut malheureusement également marquée par les intenses épisodes de pluie des mois de juin et juillet provoquant d'importantes coulées de boue et des inondations sans précédent sur une grande partie de notre territoire. Bien entendu, plusieurs autres communes wallonnes ont été bien plus fortement frappées que nous. Nous devons cependant prendre la mesure des événements vécus et mettre en œuvre, tous ensemble, des actions concrètes en vue de réduire les risques à l'avenir. Le Plan d'actions adopté par le Conseil communal en septembre dernier s'inscrit fermement dans cet objectif transversal, multidisciplinaire et à long terme essentiel pour améliorer le bien-être d'un grand nombre d'entre nous.

Malgré ces événements complexes et lourds à gérer qui ont ralenti la mise en œuvre de nos projets communaux, nous tenons ici à souligner le travail réalisé par l'ensemble de nos services communaux et de notre CPAS ainsi que des différents services de sécurité qui se sont adaptés avec persévérance et efficacité à ce contexte particulièrement difficile et changeant. Merci à toutes et à tous pour votre implication au quotidien au service de l'ensemble des Walhinoises et des Walhinois. Merci également à l'ensemble des bénévoles qui ont participé au soutien des citoyens sinistrés, des isolés, faisant preuve d'une solidarité sans faille et renforçant ainsi la cohésion au sein de nos villages.

Sur le plan des projets communaux, 2021 a vu se concrétiser de nombreux dossiers et se lancer de nouveaux projets. Au niveau de l'entretien de nos voiries, les travaux relatifs au PIC 2019-2021 se sont clôturés permettant ainsi la rénovation des rues des Ourdons, du Préa, des Trois Tilleuls, des Hayettes, de Libersart et de la Grand-Rue. Plusieurs passages piétons ont, par ailleurs, été sécurisés au cœur de nos villages. Sur le plan de notre patrimoine, les travaux de consolidation de notre château ont bien avancé permettant ainsi d'envisager à court terme la valorisation touristique du site. Au niveau de nos écoles, relevons l'équipement de l'intégralité des classes de tableaux numériques qui permettront l'acquisition de nouvelles compétences et savoir-faire par nos enfants. Les projets de création de parking à l'école de Perbais, de création de classes à l'école de Walhain et d'amélioration de nos cours de récréation se concrétiseront dans les prochains mois. Citons encore la désignation d'un auteur de projet pour la rénovation et l'extension de notre centre sportif ainsi que le lancement concret des procédures relatives à l'aménagement du nouveau site du service technique communal.

C'est en mettant en œuvre tous ces projets et beaucoup d'autres encore que nous construirons, ensemble, le Walhain de demain !

Au nom de l'ensemble du Conseil communal, du Conseil de l'Action sociale, des membres du personnel de l'Administration communale, de nos écoles et du CPAS, nous vous souhaitons une excellente année 2022, remplie de bonheur, de joie et de moments chaleureux partagés avec vos proches !

Le Collège communal,

Xavier DUBOIS, Bourgmestre
Nadia LEMAIRE, 1ère Échevine
Francis SPRIMONT, 2ème Échevin
Vincent EYLENBOSCH, 3ème Echevin
Isabelle VAN BAVEL, 4ème Échevine
Agnès NAMUROIS, Présidente du CPAS

LE BELFIUS VIVA FOR LIFE TOUR À WALHAIN

Ce samedi 18 décembre 2021, Walhain a accueilli pour la première fois le bus du Belfius Viva For Life Tour sur la place de l'Église ! Le bus emmené par Fanny Jandrain a fait escale pour aller à la rencontre des organisateurs de défis. Pour rappel, l'opération « Viva for Life » a pour mission d'attirer l'attention de chacun, de sensibiliser et de récolter des dons au profit de la pauvreté infantile.

A cette occasion, plus de 170 joggeurs ont participé à la « grande corrida de Walhain » pour la bonne cause. Pour fêter cet événement, tout le monde était le bienvenu pour découvrir les artisans du marché de Noël, profiter d'un concert d'un groupe de cover pop rock « The Kangaroos » et rendre visite au Père Noël. Plus de 10.700 € ont été récoltés par la Commune de Walhain et les communes voisines.

Un grand merci à tous les organisateurs de défis, les participants et bénévoles de s'être réunis au profit de l'opération Viva For Life !

ESTIVALES 2022 - APPEL À PROJETS

Malgré les limites sanitaires, une météo catastrophique et les travaux en cours au château de Walhain, de nombreuses manifestations se sont déroulées à nouveau l'été dernier avec l'appui de la Province du Brabant wallon dans le cadre de l'opération « Place aux artistes ».

Afin de préparer au mieux la prochaine saison, nous faisons appel à toutes celles et ceux qui veulent porter un projet culturel ou participatif. Les Estivales s'appuient en effet sur les multiples initiatives citoyennes et associatives locales, toujours avec ce souci de mettre en valeur notre tissu artistique, économique, patrimonial ainsi que notre attractivité touristique locale. Davantage encore que les années précédentes, des activités seront proposées dans les différents villages de l'entité.

Vous voulez apporter votre enthousiasme et vos compétences au projet des Estivales ?
Vous avez un événement artistique ou autre à proposer ?
Vous avez une activité de type touristique ou économique locale par laquelle vous pourriez contribuer au modèle économique de ces Estivales (food-truck, produits locaux, activités touristiques ou associatives, ...) ?

N'hésitez pas à vous manifester auprès du service animation de la commune. Dans tous les cas, vous serez recontactés.

Les projets proposés devront obligatoirement s'insérer dans le contexte des estivales durant les mois de juillet et août 2022 et seront analysés avec les critères suivants :

- Enrichissement ou collaboration avec d'autres projets retenus
- Une priorité aux activités peu bruyantes et peu perturbantes pour les riverains
- L'originalité de la proposition
- La contribution à l'un des objectifs suivants : économique, culturel, patrimonial, social, touristique
- Autonomie d'organisation

Plus d'informations : *animation@walhain.be* - 010/65.32.16

WALHAIN EN POCHE

L'APPLICATION QUI VA VOUS SIMPLIFIER LA VIE !

Afin de s'adapter aux nouveaux usages et pour être plus proche de vous, la Commune de Walhain se veut connectée et s'équipe d'une application mobile entièrement gratuite et simple d'utilisation disponible sur Android et iPhone (iOS).
Ceci répond à la volonté forte de nous tourner vers les nouvelles technologies et tout ce qu'elles peuvent apporter en termes d'information, de participation citoyenne, de service et de simplicité.

Ne cherchez pas sur Google Play ou l'AppStore !

Alors, comment installer cette application ?

1. Ouvrez un navigateur internet sur votre smartphone (Safari, Chrome, Mozilla Firefox, etc.)
2. Rendez-vous à l'adresse suivante : ***walhain.enpoche.be***
3. Acceptez l'envoi de notifications (Sur iOS, téléchargez également l'application « ***Wallonie en poche*** » dans l'AppStore et abonnez-vous à la page Walhain afin de recevoir les notifications).
4. Créez un raccourci en acceptant l'invitation « ***ajouter Walhain à votre écran d'accueil*** », ce qui installe une icône sur votre écran d'accueil comme n'importe quelle application.

Après son installation, vous découvrirez l'ensemble des services accessibles depuis votre smartphone : les dernières publications, l'agenda des activités, le calendrier de collecte des déchets et la possibilité de recevoir un rappel hebdomadaire, les horaires des transports en commun, l'accès à l'e-guichet, les informations sur les perturbations et travaux de voirie, une rubrique « sondages », diverses cartes thématiques ludiques et utiles et bien d'autres choses.

LE SERVICE EN LIGNE (E-GUICHET) DU SERVICE POPULATION-ÉTAT CIVIL

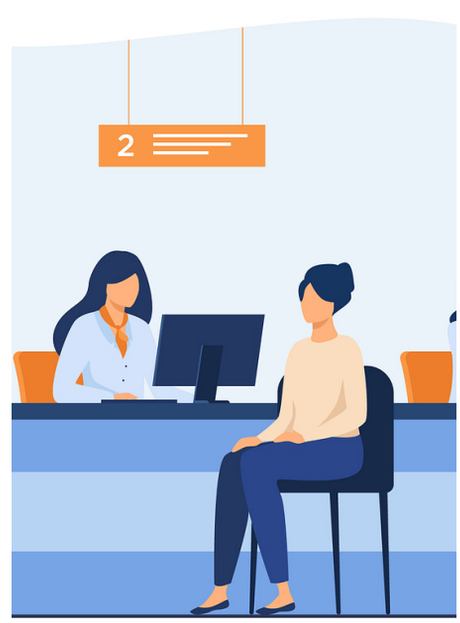

Depuis quelques années, un onglet sur la page de l'Administration communale vous dirigeait vers un guichet électronique qui n'a malheureusement jamais donné pleine satisfaction.
Une nouvelle version, rapide et efficace, intégrée avec les services en ligne du SPF est désormais opérationnelle. Cette nouvelle version offre une connexion sécurisée via votre carte d'identité mais aussi l'application ItsMe. Elle fonctionne tant sur smartphone que par ordinateur.
Cet E-guichet vous permet d'obtenir en ligne toute une série de documents, en ce compris certains extraits de casier judiciaire, pour autant qu'ils ne nécessitent pas de paiement.
Dès février 2022, vous pourrez en outre obtenir des documents payants, dont l'acquittement se fera en ligne également, par votre application Bancontact ou par un virement. Tellement efficace que l'essayer, c'est l'adopter !
Rendez-vous sur ***walhain.e-guichet.be*** ou suivez le lien via la page d'accueil de notre site internet.

CONSEIL COMMUNAL

NADIA LEMAIRE SUCCÈDE À JEAN-MARIE GILLET EN TANT QU'ÉCHEVINE

Durant la séance du Conseil communal du 20 décembre 2021, la démission de Jean-Marie Gillet de son poste de 1er échevin et de ses mandats liés a été suivie de la prestation de serment de Nadia Lemaire pour le poste de 1ère échevine et des mandats dérivés.

Le bourgmestre, Xavier Dubois, a remercié l'échevin sortant pour son implication, son dévouement pour notre commune, son professionnalisme et sa loyauté durant son mandat.

Jean-Marie Gillet a, à son tour, remercié toutes celles et ceux qui l'ont accompagné durant ces 15 années. D'abord les membres de la locale Ecolo qui lui ont fait confiance, ses collègues du Collège et du Conseil communal, le personnel de la commune, les citoyens qu'il a côtoyés ou avec lesquels il a travaillé dans de nombreux conseils consultatifs et commissions.

C'est non sans émotion, mais avec sérénité et confiance que Jean-Marie Gillet cède ses attributions à Nadia Lemaire. En effet, elle s'y est dûment préparée, elle aspire à la continuité en travaillant de façon collégiale avec ses partenaires de majorité et elle sait qu'elle peut encore compter en cas de besoin sur l'expertise et la longue expérience de son prédécesseur. Nadia Lemaire considère que c'est un challenge à relever et elle saura y mettre « tout le coeur et l'énergie souhaitée par les personnes qui lui ont fait confiance » .

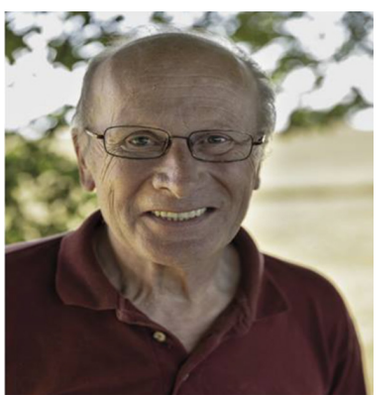

CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

YVES BAUWENS SUCCÈDE À PHILIPPE STRAPART

Au sein du Conseil de l'Action sociale, M. Philippe STRAPART a donné sa démission de son mandat de Membre du Conseil de l'Action sociale en raison de son déménagement vers une autre commune.

C'est M. Yves BAUWENS qui lui succèdera. Son mandat a pris cours en ce 5 janvier 2022 après avoir prêté serment entre les mains du Bourgmestre assisté du Directeur général de la Commune.

Échos du Conseil communal

CONSEIL COMMUNAL DU 22 NOVEMBRE 2021

- **Installation de radars répressifs** : afin de mieux répondre aux problèmes de vitesses excessives, la commune va compléter les dispositifs mobiles de la zone de police (radar mobile et le Lidar) par 2 boitiers fixes de radars répressifs. Financés par la commune (un montant total de 88.347,35 € TVAC), ils seront commandés et gérés par la zone de police. L'un sera placé dans la rue Bourgmestre Gilisquet à Walhain-Saint-Paul, l'autre dans la rue du Maïeur à Tourinnes-Saint-Lambert. Le choix de ces voiries est justifié de par leur forte fréquentation mais également en raison des contraintes techniques liées à l'installation des radars.
- **Deux nouvelles actions dans le cadre de la lutte contre les inondations et les coulées boueuses** :
  - Lancement d'un marché public visant la confection et le placement de fascines (voir article p. 17) pour un montant estimé de 49.973 € TVAC ;
  - Adhésion à la centrale de marché organisée par la Province du Brabant wallon relative aux travaux d'entretien et de petites réparations des cours d'eau et des bassins d'orage.
- **Plusieurs conventions en matière d'activités scolaires et extrascolaires ont également été approuvées ou reconduites en partenariat avec :**
  - Le Pouvoir organisateur de l'école La Source Asbl relative à la création d'un pôle territorial chargé de soutenir les écoles de l'enseignement ordinaire dans la mise en œuvre des aménagements raisonnables et de l'intégration permanente totale (dans le cadre de l'accompagnent des élèves avec des besoins spécifiques)
  - L'Asbl Pro Vélo relative à l'éducation et la formation des élèves de 3 classes primaires à la pratique du vélo (brevets du cycliste)
  - Les Asbl Carbazole et Centre de Formation Sportive (CFS) relative à l'organisation d'activités extrascolaires
  - Les Ateliers du jeu d'échecs relative à l'organisation d'activités de jeu d'échecs durant les temps de midi dans les 3 implantations de l'école communale

CONSEIL COMMUNAL DU 20 DÉCEMBRE 2021

- **Rapport sur la situation de l'administration et rapport relatif aux synergies entre l'administration communale et le CPAS.** Comme chaque année, en prélude à l'adoption du budget, ces deux rapports sont présentés au Conseil communal. Le premier constitue une mine d'informations sur l'ensemble des projets réalisés par les services communaux durant l'exercice 2021. Le second fait le point sur le synergies mises en œuvre et planifiées entre l'administration communale et le CPAS. 2021 fut notamment marqué par les actions réalisées par nos deux administrations dans le cadre de la gestion des inondations. Ces rapports sont disponibles sur notre site internet.
- **Budget du CPAS** : approbation de la 3ème modification du budget 2021 du CPAS et du budget 2022. Ce budget est, tout comme le budget communal, marqué par les impacts de la crise sanitaire et par l'accélération de l'inflation. La dotation communale au CPAS est indexée en conséquence (+45.463,98 €). Le budget ordinaire du CPAS se solde par un déficit à l'exercice propre compensé par un prélèvement sur les réserves. Au niveau des investissements, notons, entre autres, le projet de rénovation énergétique des logements du Pachis du Capitaine.
- **Budget participatif** : une enveloppe de 20.000 € sera mise à disposition de projets portés par les associations locales et les comités de quartiers et choisis par la population. Les projets proposés doivent visés l'amélioration du cadre de vie de nos villages. Le règlement prévoie un processus de sélection transparent et public impliquant la mise au vote de la population des projets proposés. L'appel à projets sera lancé dans le courant du premier semestre 2022.

- **Lancement d'un marché visant l'acquisition de mobilier pour La Forge à Perbais** : acquisition de tables et de chaises pour la salle (100 places) et du mobilier nécessaire à la nouvelle bibliothèque, pour un montant estimé de 54.087 € TVAC.
- **Adoption du Plan d'actions Accueil Temps Libres 2021-2022** intégrant, entre autres, la poursuite des projets d'amélioration de nos cours de récréation, la meilleure prise en compte de l'avis des enfants par rapport aux activités proposées et l'organisation d'une formation sur la gestion de la violence.

BUDGET COMMUNAL 2022

Le budget 2022 adopté par le Conseil communal du 20 décembre dernier présente un équilibre strict au service ordinaire, à l'instar du budget initial 2021. Tenant compte des résultats des exercices antérieurs, le boni général s'élève à 646.130,50 €. La fiscalité communale, après les diminutions opérées en 2019 et 2020, reste inchangée.

Crise sanitaire et accélération de l'inflation

Le budget communal 2022 est fortement marqué par les impacts de la crise sanitaire du COVID-19. Ainsi, en recettes, la perte importante observée en 2021 en matière d'additionnels à l'impôt des personnes physiques se confirme : les recettes annoncées pour 2022 sont en effet inférieures de plus de 500.000 € par rapport aux recettes attendues dans le cadre d'un contexte économique normal. Une perte qui vient s'ajouter à celle observée en 2021 de plus de 420.000 €. De manière cumulée sur la trajectoire 2021-2025, la perte totale s'établirait à plus de 2,7 millions €.

Au niveau des dépenses, nous devons constater l'impact particulièrement important de l'accélération de l'inflation. Après l'indexation automatique des salaires d'octobre 2021, une nouvelle indexation est prévue en février 2022. Ainsi, au niveau des dépenses de personnel, la prise en compte de cette double indexation, cumulée à l'évolution barémique automatique, représente un montant supplémentaire de 187.249,92 €.

L'accélération de l'inflation impacte également les finances du CPAS. Le budget 2022 intègre ainsi la double indexation de la dotation au CPAS. Une réflexion de fond est en cours au niveau du CPAS sur l'ensemble des services proposés, l'évolution de leur coût, de leurs modes de financement et de leur soutenabilité à long terme.

Plan d'actions inondations

A l'impact des paramètres macro-économiques, 2022 voit s'ajouter les conséquences des épisodes de coulées boueuses et d'inondations qui ont frappé notre commune durant l'été 2021. Le principal impact se retrouve à l'extraordinaire. Une enveloppe de 600.000 € est mobilisée afin de permettre la mise en œuvre de notre Plan d'actions inondations : réalisation de ZIT/bassins d'orage, acquisition de terres, aménagements de voiries, plantation d'arbres, entretien et aménagement des ouvrages d'art, curages, primes aux citoyens « anti-inondations » et primes bandes enherbées aux agriculteurs, … A l'ordinaire, les moyens de lutte contre les coulées boueuses et les inondations ainsi que ceux consacrés au curage de nos cours d'eau ont été majorés par rapport à l'initial 2021.

Des investissements essentiels et importants

Malgré ces différents éléments qui impactent lourdement nos finances communales, le service extraordinaires intègre les moyens nécessaires à la réalisation d'investissements essentiels et importants pour un montant total de 3.638.771,30 € dont, notamment : la construction du nouveau hangar communal, la rénovation et la création de classes au sein de l'ancien bâtiment de l'école de Walhain, la majoration des enveloppes visant la réfection et l'entretien de nos voiries, le développement de notre plan trottoirs ou encore la poursuite des investissements visant l'amélioration de l'accessibilité de nos bâtiments aux PMR.

Le rapport détaillé sur le budget communal 2022 est disponible sur notre site internet ou à la demande auprès du service Finances – *finances@walhain.be*.

FAIRE UN "DIAGNOSTIC EN MARCHANT", ÇA SIGNIFIE QUOI ?

Toutes et tous, nous déambulons dans la commune et nous faisons des constats : ça, c'est top mais ça, franchement, ça ne va pas ! Il faudrait aménager ce passage, ce trottoir, mettre un banc ici, combler les trous de cette place. J'aime bien ma commune mais comme piéton, j'ai parfois l'impression qu'on va me rouler sur les pieds !...
Ces constats à la volée, il serait utile de les structurer, de les mettre en forme pour ensuite en faire part aux autorités communales. C'est précisément l'objectif du « diagnostic en marchant » qui permet de repérer ce qui ne va pas, de mettre en évidence les bonnes idées et de proposer des pistes d'action. A l'origine de cette idée, la démarche « Commune amie des ainés ».

Petite piqure de rappel. Lancée par l'Organisation Mondiale de la Santé sous le label VADA, Ville amie des ainés et de tous les âges, la démarche a été reprise par la Région wallonne sous le sigle WADA, Wallonie amie des ainés, et elle percole dans les communes… dont la nôtre.
Initiée chez nous en mai 2020, cette démarche a été ralentie par le Covid. Aujourd'hui, la machine se relance. Un Comité de pilotage est sur pied et va se mettre en route fin janvier. Il est composé d'ainés, d'acteurs sociaux de différents horizons, de personnes du secteur associatif, d'acteurs privés, de représentants politiques et du CPAS, tous intéressés par la problématique du vieillissement de la population.
L'idée est de construire avec et pour les ainés une commune et un environnement proche qui favorisent un vieillissement réussi. Deux grands domaines sont ciblés : les espaces extérieurs (mobilité, transports, aménagement des espaces public, habitat) et les réalités sociales (participation à la vie sociale de la commune, services de santé et de proximité, respect des ainés), en mettant à chaque fois l'accent sur l'information et la communication.
Avant de proposer des actions, il semble évident qu'il faut d'abord faire un diagnostic. C'est à cela que sera consacrée une bonne partie de l'année 2022. Et le diagnostic en marchant en fait partie.

Trois éléments importants pour établir ce bilan :

- le portrait du territoire (les données objectives comme l'évolution de la démographie) ;
- l'inventaire des services et des ressources existantes. On est parfois étonné de voir comme notre Commune est déjà bien lotie mais un bon inventaire peut aider à y voir plus clair ;
- la récolte de la parole des ainés par des entretiens de groupe, des rencontres, une enquête, afin de mieux comprendre quels sont les besoins non couverts, les demandes non rencontrées. C'est ici que prend place ce fameux diagnostic en marchant, l'aspect le plus original et le plus prometteur de la démarche.

Tout cela sera initié en 2022, sous la houlette du Comité de pilotage, en vue d'élaborer ensuite un plan d'actions.
Et pour cela, nous avons besoin de la participation de tous les jeunes de 55 ans et +… et moins aussi !

Si cette démarche vous intéresse, si vous souhaitez faire part de vos idées ou nous rejoindre, c'est par ici : Mimi Mahillon, membre (très active) du Comité de pilotage (010/65.12.21) / Danielle Gallez, membre (tout aussi active) du Conseil consultatif des ainés (010/65.88.16).

Participation citoyenne

APPEL À PROJETS : SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Walhain souhaite soutenir, renforcer et stimuler les initiatives locales de solidarité internationale.

Une aide matérielle et/ou financière sera octroyée à des projets de coopération internationale issus de la participation citoyenne walhinoise et s'inscrivant dans une logique durable tout en ayant un impact direct sur les populations en développement.

Dans ce cadre, les projets privilégiés pourront avoir pour objet l'éducation, la formation, la santé, la participation citoyenne, l'accès à la culture, le développement agricole ou économique local, le commerce équitable, la protection de l'environnement et, de manière plus générale, la solidarité avec les personnes les plus fragilisées.

Vous êtes porteurs d'un tel projet ?

Nous vous invitons à remplir le formulaire disponible sur notre site internet pour le 28 mars 2022 au plus tard et à l'envoyer à l'adresse suivante : *solidarite.internationale@walhain.be* ou à le déposer au Secrétariat communal (Place communale, 1 à 1457 Walhain).

Faisons de Walhain une commune encore plus solidaire !

Rendez-vous sur *www.walhain.be* pour télécharger le formulaire de candidature ainsi que le règlement communal relatif à l'octroi d'une aide matérielle et/ou financière dans le cadre de la solidarité internationale.

Plus d'informations : *info@walhain.be* - 010/65.56.56.

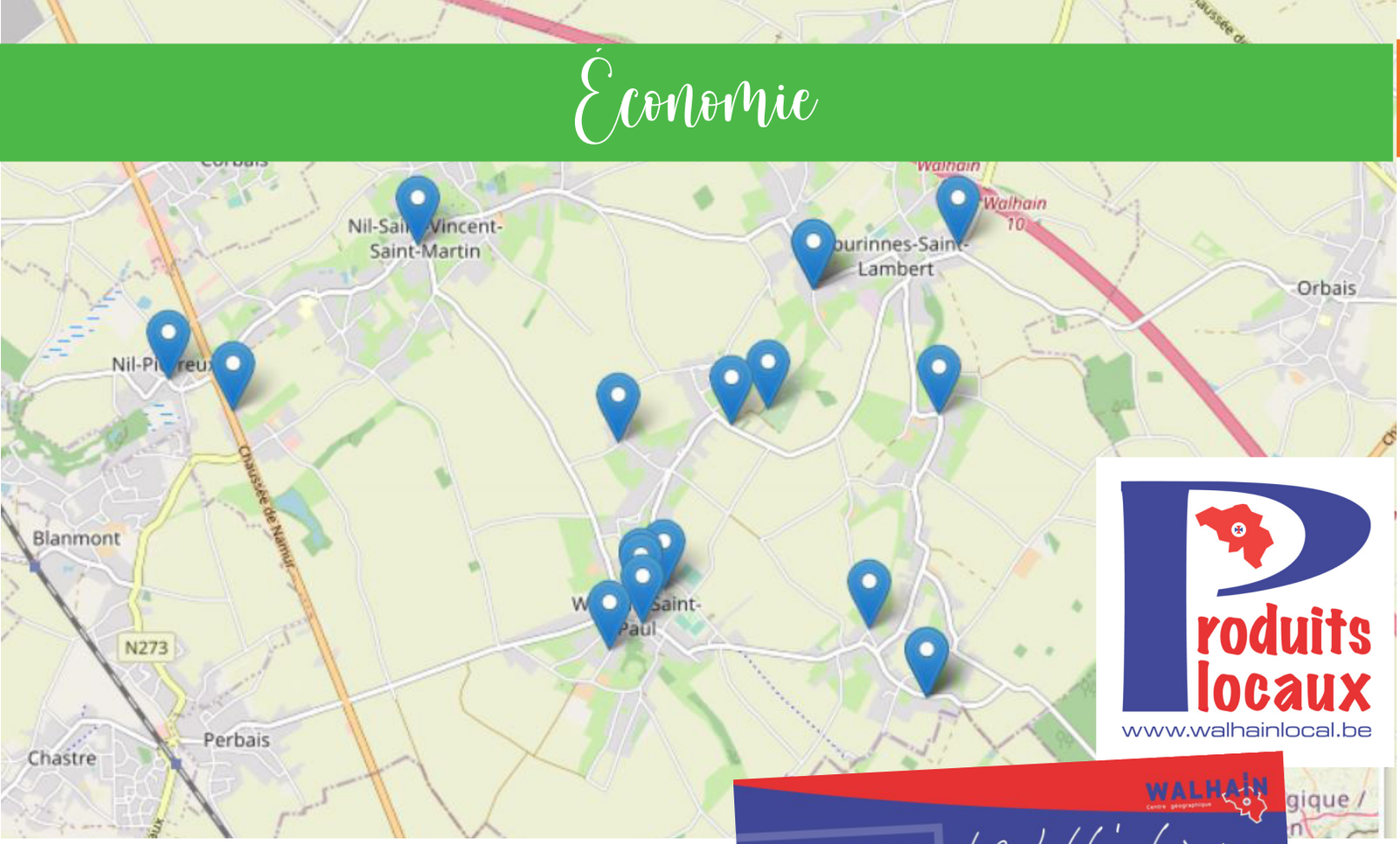

PROLONGATION DE LA DATE DE VALIDITÉ DES CHÈQUES LOCAUX "WALH'CHÈQUE"

La mise en place de ces chèques locaux vise la promotion et le soutien de nos producteurs, artisans et commerçants locaux. Cette initiative est le résultat du groupe « Walhain Local » de la Commission Locale de Développement Rural.
Le Collège communal a prolongé la date de validité des chèques locaux « Walh'chèque » initialement échue au 31 décembre 2021 **jusqu'au 30 juin 2022**.

Ces chèques sont également en vente à l'Administration communale (au guichet population). Ces chèques pourront ainsi être offerts par tout citoyen, toute entreprise qui souhaite ainsi offrir un cadeau original et local à ses proches, à sa famille ou à ses clients et, ainsi, contribuer au soutien et à la promotion de nos artisans/producteurs/commerçants locaux.

De manière concrète, les chèques émis pourront être utilisés auprès des producteurs et artisans locaux jusqu'au 30 juin 2022.
La liste des artisans/producteurs/commerçants participant au système est reprise ci-joint ainsi que sur notre site internet : *www.walhain.be*.

Plus d'informations : Point de contact PME - 010/65.33.96 - *economie@walhain.be*

CONSOMMONS LOCAL !

- CopPin CopPine (couture d'accessoires pour bébés)
- CopPin Cop'Plantes (producteur maraîcher)
- Curcuma & Poivre noir (restaurateur et traiteur)
- Les Délices d'Anaïs (produits de la ferme)
- Les Pâtes de Pascal (traiteur pâtes fraîches)
- Cuisine et Herboristerie (plantes comestibles, aromatiques, médicinales)
- Ferme Ravet (produits de la ferme)
- L'Archenterre (producteur bio de légumes et fraises)
- La Cense de la Tour (producteur produits locaux)
- La Boucherie du Coin (boucherie, charcuterie, plat traiteur)
- Ô bijoux de Sacha (bijoux contemporains)
- Les Petits Pots dans les Grands (Epicerie Vrac-Zéro déchets)
- Et Claire et vous (abat-jours artisanaux)
- Boulangerie-Pâtisserie Hayet Olivier
- Louis Delhaize Walhain-centre
- Louis Delhaize Tourinnes
- Les Hayettes Gourmandes (Traiteur)

CFS | Centre de Formation Sportive

ACTIVITÉS 2022-2023 EXTRASCOLAIRES

NOUVEAU POUR LES WALHINOIS !

ECOLE DE NATATION À AQUA NIL & LES MERCREDIS DU BOSCAILLE

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

Comme chaque année, le 11 novembre dernier, les autorités communales accompagnées des enfants des écoles communales de Walhain et de l'école « Le bon départ » de Nil-Saint-Vincent ont rendu hommage aux hommes et aux femmes qui se sont battus pour défendre nos démocraties, nos libertés et nos valeurs.

Les enfants ont, notamment, chanté « Né en 17 à Leidenstadt » de Jean- Jacques Goldman.

Cette cérémonie a été animée par M. Paul Van Ruychevelt (qui a récemment reçu le titre de Passeur de mémoire) qui, accompagné de notre musicien local Laurent Sprimont, nous a permis d'accomplir notre devoir de mémoire en illustrant l'hommage rendu au travers de musiques illustratives de cette époque troublée.

Cette commémoration constitue un moment particulièrement fort de la vie de nos villages et nous permet de donner toute l'importance, toute la ferveur que mérite cet important devoir de mémoire.
Merci à tous pour votre présence et votre implication.

LES PERSONNALITÉS DE NOS VILLAGES

Emile Pierre, dit "le Godé"

Emile Pierre est né à Nil-Saint-Vincent le 3 mars 1899. Il épousa, le 28 mars 1925, Maria Creton et, de ce couple, naquirent deux enfants. Emile et Maria élirent domicile sur la place Communale de Walhain à la rue des Combattants. Son surnom lui vient d'un arrière-grand-père, garde champêtre à Corbais. Ce vocable de « Godé » désignait à l'époque un cheval de carton dans lequel, à la kermesse de Gembloux, se glissaient quelques joyeux drilles.

Ce personnage emblématique de notre localité est resté gravé dans nos mémoires au fil d'une riche existence, articulée autour du travail, de la musique et du bricolage.

Fils de forgeron, il apprit ce métier dès l'âge de huit ans. Plus tard, dans son atelier, celui-ci sera également maréchal-ferrant et ferronnier.

Le Godé était également un passionné de danse et de musique. Evoquant cet aspect des choses, il disait : « j'étais un valseur du diable, toutes les filles me couraient après. Polka, mazurka, charleston, personne ne me valait à la ronde ». Il fut longtemps membre de la kermesse de Tourinnes-Saint-Lambert et sa maison fut toujours une étape obligée de celle-ci. Notre homme confectionna intégralement de ses propres mains un orgue mécanique,

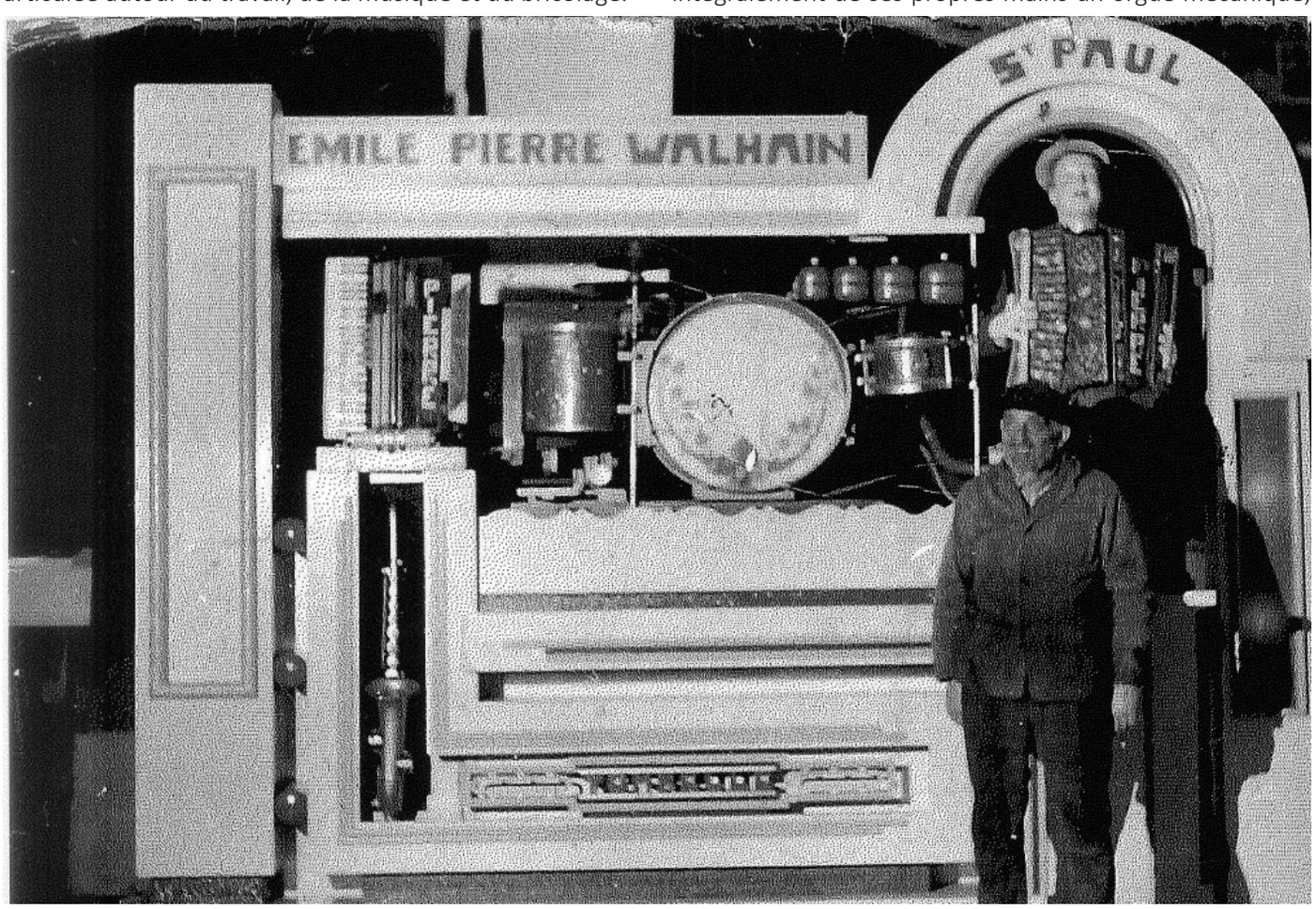

ce qui lui valut les honneurs de la télévision. Cet orgue était un véritable chef d'œuvre, dans tous les sens du terme ; ce dernier eut un tel succès qu'il fut vendu à des Américains. Le Walhinois répara par ailleurs de nombreux autres orgues ainsi qu'un grand nombre d'accordéons. C'était un véritable bricoleur de génie. Ainsi, entre autres choses, il répara la dernière cloche de l'église de Nil-Saint-Vincent en y posant des pièces de bronze.

Parmi ses autres fonctions, il fut également sacristain de l'église Notre-Dame de Walhain, et ce jusqu'à ses derniers jours. Pendant bien longtemps, il fut également président de la section des 3x20 de Walhain. C'était lui qui allumait le chauffage lors des réunions.

Au delà de ses multiples facettes, le Godé fut quelqu'un qui bénéficia de la sympathie de tous. Il avait toujours le mot pour rire et possédait un art consommé pour partager sa bonne humeur au plus grand nombre. Très fort impliqué dans la vie associative de son village, il était toujours disponible pour rendre service et faisait montre d'un talent inné pour toutes les tâches manuelles.

Lors de son décès, survenu le 6 janvier 1981, il était le doyen des déportés de 14-18 dans la Commune.

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Les séances du Conseil communal des Enfants ont repris. Chaque année, le Conseil est renouvelé en partie. La nouvelle équipe, dynamique et investie, s'est déjà mise au travail et les idées foisonnent : construire des abris pour les animaux, organiser un ciné-club au Château, un tournoi de basket, planter des arbres… nos jeunes Conseillers sont motivés !

Voici les membres du Conseil communal des Enfants 2021-2022 :
Maebha Beelen, Jules Besangez, Lucas Bousman, Maxence Brasseur, Gautier Cassart, Samuel Clément, Léonor de Haan, Elisa Demasy, Aurélien Foguenne, Antoine Fortamps, Léa Lengelé, Célia Lohest, Camille Manise, Lucas Moeschal, Patrick Motayo, Oriane Octave, Samuel Pierard, Sacha Van Den Steen, Brice Vanderheyden, Théa Vandersanden.

VERS UNE SUPPRESSION DES POINTS PENSION : LE CPAS PEUT VOUS AIDER !

Avec la crise sanitaire, les permanences pension, appelées « Points pension » ont été suspendues. Leur reprise, depuis septembre 2021 semble laborieuse. Le Service fédéral des Pensions privilégie ainsi les contacts par téléphone, plutôt que d'assurer une permanence effective.
Pour tout renseignement en matière de pension, le citoyen doit ainsi former le numéro 1765 (éventuellement faire l'extension 2-1-8010, pour arriver directement au bureau du Brabant).
Pour certains d'entre vous, cette démarche peut être difficile. Nous vous rappelons que le service social du CPAS se tient avec plaisir à votre disposition, pour vous aider à faire valoir vos droits.
Contact avec le service social du CPAS : tous les jours de 9h à 16h : 010/65.89.33 - ***servicesocial@cpaswalhain.be***

FORMATIONS DE L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

L'Espace Publique Numérique de Walhain est ouvert à toutes personnes souhaitant se former ou se spécialiser à l'outil informatique (ordinateur et tablette) : formation Windows, protection des données, recherche internet, application Covid, réseaux sociaux … quel que soit votre niveau ou vos difficultés, vos questions trouveront des réponses.
Durant les prochains mois, plusieurs formations seront données à l'EPN de Walhain, notamment : It's me - EID - Covid Safe ticket ; Windows, la gestion des dossiers ; Réaliser des recherches avec Google ; Utilisation des E-mails ; Protéger ses données (back up cloud) ; Facebook ; Achat en ligne ; Utilisation de Smartphone ; Utilisation de tablette...
Horaires : Les cours sont répartis par bloc d'1h15 les lundi et mercredi. Rendez-vous sur notre site internet (***www.walhain.be/epn***) pour voir le planning détaillé des formations.
Comment s'inscrire ? Via téléphone : 010/65.89.33. Via mail : ***epn@cpaswalhain.be***

ET SI ON PARTAGEAIT… GROUPE DE PAROLE

Cette longue période liée à la pandémie Covid-19 nous confronte à une multitude de sentiments et de ressentis…

En septembre 2020, la Commune lançait un groupe de parole animé par Jacqueline Hauptmann.
Celui-ci continue…
Quelque soit votre situation, votre âge, n'hésitez pas à le rejoindre.

Les séances auront lieu le deuxième et quatrième mardi du mois, de 14h00 à 16h00, avec un maximum de 10 participants.
Le coût est de 15 euros par personne.

Inscription obligatoire auprès de Madame HAUPTMANN (l'Embellie) au 0476/26.29.75.

DES FASCINES ET UNE PRIME POUR LES AGRICULTEURS AFIN D'AMÉNAGER DES BANDES ENHERBÉES

Walhain poursuit son Plan communal d'actions contre les inondations en renforçant le volet agricole dans la lutte contre les inondations par ruissellement. La Commune incite et encourage les agriculteurs à mettre en place des dispositifs durables de protection des terres cultivées contre le ruissellement des eaux générant des coulées boueuses.

Le Conseil communal, en sa séance du 20 décembre 2021, a approuvé le règlement permettant d'octroyer une prime aux exploitants agricoles (1) pour l'installation de bandes enherbées ou fleuries dans des terres cultivées afin de lutter contre l'érosion des sols et ralentir le ruissellement impactant les voiries et les habitations de Walhain. La Commune s'est aussi dotée d'outils complémentaires en passant un marché pour le placement de fascines – barrières filtrantes (2) – au niveau des terres agricoles.

L'objectif de ces deux mesures est de lutter contre les inondations par coulées boueuses le plus en amont possible. Certes, l'eau doit s'écouler ; mais nous pouvons limiter les coulées boueuses en filtrant les sédiments que l'eau emporte et, ce faisant, nous réduisons la force de l'eau qui emporte tout sur son passage.

Pour pouvoir être éligible à la prime, la **bande enherbée ou fleurie** doit répondre aux conditions suivantes :

• Largeur : de 6 à 21 mètres de large (écart toléré d'un mètre) ;

• Durée : au moins 9 mois (270 jours minimum), engagement annuel ;

• Localisation : dans un bassin versant sujet à des phénomènes d'érosion des sols ou de coulées boueuses et, notamment, dans les emplacements recommandés par le GISER.

Le montant de la prime communale s'élève à 0,08 € par m² (800 €/ha) et par an de bandes enherbées et à 0,12 € par m² (1.200 €/ha) et par an de bandes fleuries aménagées ou entretenues par le demandeur. Une bande enherbée ou fleurie ne peut faire l'objet que d'une demande de prime par an. La demande doit être introduite, pour le 31 mars de chaque année au plus tard, par écrit auprès du Collège

communal sur base du formulaire prévu à cet effet et disponible à l'Administration communale et sur notre site internet.

Les **fascines** sont placées aux endroits jugés pertinents pour lutter contre les ruissellements et ce, avec la contribution du GISER et l'accord de l'exploitant agricole si elles sont placées sur ses terres. Le coût de confection et d'installation des fascines est pris en charge par la Commune. La mise en place des mesures agroenvironnementales et climatiques requiert l'accord et la participation active de l'exploitant agricole. Plusieurs se sont déjà engagés en ce sens.

Rappelons que la commune aide aussi ses habitants via l'octroi d'une prime visant à protéger leur habitation contre les inondations : voir Walh'Infos n° 11 de novembre 2021 et le site internet de la Commune. (3)

(1) Cette prime est octroyée aux personnes physiques ou morales, exploitant des terres de grandes cultures et disposant d'un numéro de producteur.

(2) Une fascine est constituée d'un ensemble de fagots de branches ou de paille, tassés entre deux rangées parallèles de pieux reliés entre eux par du grillage, de manière à former un obstacle au flux général d'écoulement des eaux.

(3) Walhain soutient ses citoyens à lutter contre les inondations par ruissellement ou débordement à l'intérieur de leur habitation en accordant une prime en vue de favoriser la mise en place de dispositifs durables pouvant stopper l'intrusion des eaux dans celle-ci, dans le respect de la loi et du principe fondamental de ne pas aggraver la situation en amont ou en aval. Le mieux est de respecter le principe d'équivalence Déblais - Remblais.

JOURNÉE DE L'ARBRE 2021 FRUITS, GRAINES, ARBRISSEAUX ET COURS D'EAU

Comme chaque année, la Commune a distribué des arbres à ses citoyens sur fonds propres. Ce sont des petits fruitiers qui ont été choisis afin de permettre au maximum de citoyens de pouvoir planter même s'ils ne disposent que de peu d'espace vert. Cinq cents petits fruitiers (myrtilliers, cassissiers, groseilliers à grappe) ont ainsi augmenté le gîte et le couvert pour la petite faune et pour le plaisir des amateurs de petits fruits.

Cette journée de l'arbre fut également l'occasion d'organiser la deuxième édition de la Plant'Action, une collaboration entre agriculteurs, citoyens bénévoles et administration communale, pour planter 500 mètres de haie de campagne. La Province du Brabant wallon a fourni les plants. Les citoyens ont creusé le sol et planté chaque plant le long des champs en bordure de voirie.

Lors de la distribution, des bénévoles de TWiST ont proposé une bourse aux graines. Ces derniers avaient récolté des graines, ils les avaient empaquetées et ils les ont offertes à qui en voulait. Cette opération a remporté un vif succès. Gageons que les fruits et légumes se ressèment et sèment le lien entre riverains.
Que tous les bénévoles qui ont conseillé, distribué des plants et des graines, qui ont planté des haies, qui ont aidé à transporter le matériel et à organiser les plantations trouvent ici les remerciements et la reconnaissance de l'Administration communale qui trouve en eux des partenaires fiables et compétents. Grâce à chacun d'eux, les actions de cette journée de l'arbre peuvent se vivre, grâce à eux, Walhain se dote de plants et se refournit en haies.

Last but not least, l'exposition de la campagne « Ici, commence la mer » s'est glissée dans l'évènement de la journée de l'arbre. Près de 200 personnes sont passées devant l'exposition pour accéder à la distribution des petits fruitiers et demander conseil auprès de bénévoles. Chaque panneau traite d'un thème avec un message clair illustré de photos. C'est notre partenaire l'asbl Contrat de rivière Dyle-Gette qui a conçu ces panneaux de sensibilisation à la protection de nos cours d'eau. Cette combinaison d'évènements trouve sa cohérence dans le souci de la biodiversité dans son ensemble. Elle permet aussi de sensibiliser des personnes qui ne viendraient pas voir l'exposition en tant que telle mais qui, à l'occasion d'une démarche de plantation, sont informées et sensibilisées aux enjeux de nos cours d'eau.

UN PÊCHER POUR CHAQUE NOUVEAU NÉ EN 2021

Le samedi 4 décembre dernier a eu lieu la désormais traditionnelle distribution d'arbres aux heureux parents des nouveaux nés 2021. L'arbre choisi était un pêcher.
Celui-ci symbolise l'immortalité. Le sens de cet arbre, dans les cultures occidentales, est lié au redémarrage végétatif et donc naturel et vital. Les fleurs de pêcher, très belles et parfumées, symbolisent la joie et le bonheur.
Ce moment privilégié est également l'occasion d'échanger avec les jeunes parents. Les arbres seront, pour la plupart, plantés dans les jardins des habitants de notre commune , mais également pour ceux qui ne disposent pas de la place nécessaire, une place de choix dans l'espace public leur sera attribué.
Rendez-vous l'année prochaine...

RETOUR SUR LES SÉANCES D'INFORMATION DE LA PLATEFOME RÉNOV'ÉNERGIE (CORENOVE)

Vous avez été nombreux à participer aux 3 séances d'information de la plate forme Corenove (deux en présentiel, les 23 novembre 2021 et 2 décembre 2021 et une virtuelle, le 7 décembre 2021). Certains ont participé aux présentations faites dans nos deux communes partenaires voisines Chastre et Mont-Saint-Guibert et inversement. Les participants en ressortent avec une plus grande compréhension de l'énergie dans leur bâti et des enjeux environnementaux et financiers. Mais surtout, à l'issue des séances les candidats rénovateurs se sont inscrits pour demander une visite à domicile d'un conseiller technico-financier pour évaluer les gains énergétiques, environnementaux et financiers qu'ils peuvent faire grâce à des travaux de rénovation énergétique.

Pour rappel, vous avez la possibilité de revoir l'enregistrement vidéo de la présentation sur notre site internet (*www.walhain.be* > *Des travaux de rénovation énergétique ? Walhain vous accompagne via la plateforme Rénov'énergie*).

Pour demander, à votre tour, d'être contacté et conseillé gratuitement par un conseiller Corenove, rendez-vous sur : *corenove.be/interesse*.

Plus d'informations : *energie@walhain.be* - 010/65.32.71.

PANNES D'ÉLECTRICITÉ ET INTERVENTIONS DES ÉQUIPES D'ORES

Vous l'aurez certainement remarqué, plusieurs pannes d'électricité ont touché notre commune l'an dernier. ORES, notre gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, explique l'origine des incidents et les mesures prises pour y remédier durablement.

Au total, Walhain a connu cinq coupures d'électricité en 2021. La dernière remonte au week-end des 11 et 12 décembre. À chaque fois, les services d'ORES (organisés avec un système de garde et en mesure d'intervenir 7j/7 et 24h/24) sont venus le plus rapidement possible sur place pour limiter les désagréments causés aux riverains. L'interruption de courant la plus courte a duré 14 minutes, la plus longue un peu plus de 2 heures.

Mais quelle est l'origine de ces incidents à répétition ?
À la demande de la Commune, ORES a analysé les causes de ces cinq coupures de courant. Deux d'entre elles sont la conséquence d'événements imprévisibles, dont l'incendie d'une cabine électrique privée. Ici, pas d'action préventive possible pour le gestionnaire du réseau. ORES a cependant identifié une seule et même cause pour les trois autres pannes survenues l'an dernier : le dysfonctionnement d'une protection sur le réseau dit de « moyenne tension ». Cet équipement, qui peut être comparé aux disjoncteurs présents sur les armoires électriques des habitations, protège le réseau de dégâts de grande ampleur. ORES avait déjà réparé ce système défectueux pour donner suite aux premières pannes. Mais les opérations se sont avérées insuffisantes.

Un plan d'investissement est à l'étude
Dans ces conditions, la direction d'ORES Brabant wallon a saisi son bureau d'études pour établir un plan d'investissement visant à fiabiliser davantage l'alimentation électrique de nos quartiers. Le gestionnaire de réseau intégrera également à ce plan les futurs besoins en énergie des habitants de la commune, liés aux nouveaux usages du réseau électrique : intégration des productions photovoltaïques de plus en plus nombreuses à Walhain, alimentation des nouveaux systèmes de chauffage tels que les pompes à chaleur ou encore recharge des véhicules électriques qui se multiplieront sur nos routes ces prochaines années. ORES communiquera ses projets de modernisation du réseau au Collège communal et aux citoyens au terme de son étude.

ORES
OPÉRATEUR DES RÉSEAUX GAZ & ÉLECTRICITÉ

ORES est présente dans 200 communes en Wallonie. Ses infrastructures de distribution d'énergie s'étendent sur 52.000 km pour la distribution d'électricité et 10.000 km pour la distribution de gaz. ORES gère également quelque 460.000 points d'éclairage public communal. Entreprise de service public de proximité, ORES a en charge les raccordements, les travaux liés à l'entretien, au dépannage et à la modernisation de ces réseaux, ainsi que la pose des compteurs et les relevés des index de consommation. L'entreprise mène aussi de nombreuses missions de service public à caractère social, au bénéfice des populations précarisées. Au cours des six dernières années, ORES a investi plus de 1,5 milliard € dans la maintenance et le développement des réseaux de distribution, ce qui fait d'elle un acteur majeur de l'économie wallonne et de son développement durable. Plus d'informations sur ***www.ores.be***.

CERTIFICAT PEB POUR LES BÂTIMENTS PUBLICS

Ayez l'œil lorsque vous entrez dans un bâtiment public, un nouveau document y sera affiché : le certificat PEB (performance énergétique du bâtiment).

Vous vous rendez à la Maison communale, vous faites du sport au Centre sportif ou, simplement, vous accompagnez vos enfants à l'école, regardez bien car, très prochainement, vous verrez un cadre au mur de l'entrée qui contient le certificat PEB bâtiment public, ce pour les 11 bâtiments publics de plus de 250 m² et fréquentés par le public.
Cet affichage relève d'une obligation réglementaire régionale.

Certificat de Performance Énergétique
Bâtiment public
Numéro du certificat : <Préparation>
Établi le : 13/11/2021
Valable jusqu'au : 13/11/2026
Wallonie

Bâtiment certifié
Organisme : Administration communale WALHAIN
Dénomination du ou des bâtiment(s) : Administration communale ; Local Police
Occupant : Administration communale de Walhain
Adresse : Place Communale N° : 1
CP : 1457 Localité : Walhain-Saint-Paul
Année de construction : avant ou en 1918 ; entre 1971 et 1980
Prix du certificat : 520,30 €
Surface de plancher chauffée pondérée : 870 m²

Catégorie principale : Service administratif ou technique

La performance énergétique d'un bâtiment public est basée sur les consommations réelles converties en énergie primaire *.

Consommation annuelle normalisée en énergie primaire divisée par la surface de plancher chauffée pondérée** pour l'année 2020 :

152 kWh (EP*) / m².an

*Énergie primaire : énergie provenant de sources renouvelables ou non renouvelables qui n'a subi aucun processus de conversion ni de transformation.
Surface de plancher chauffée : somme des surfaces de planchers de chaque niveau du bâtiment situé dans le volume protégé, mesurées entre les faces externes des murs extérieurs. Sont comptabilisées les surfaces présentant une hauteur sous plafond minimale de 1m50.
**Surface de plancher chauffée pondérée : surface de plancher chauffée multipliée par le taux d'occupation.

Indicateurs de consommation
Période de certification du 01/06/2020 au 01/07/2021
Indicateurs de production
Sources des consommations sur période de certification

Émissions de CO_2 : 36 kg CO_2/ m².an

Voici la liste des 11 bâtiments de la Commune et du CPAS concernés par l'obligation d'affichage et leur consommation d'énergie :

Batiment	Adresse	Surface chauffée (m²)	Conso. normalisée (kWh/m²/an)
Salle des Cortils	Rue des Cortils 1	262	223
Ecole de Perbais	Grand'Rue 45	812	220
Hall omnisport & vestiaire	Rue Chapelle Ste Anne 13	1.444	217
Ecole de Tourinnes	Rue d'Enfer 5	1.076	168
Ecole de Walhain	Place communale 2	1.320	162
Administration communale	Place communale 1	870	152
Salle des Boscailles	Rue Chapelle Ste Anne 11	1.419	149
Administration communale (Urbanisme) & crèche	Champ du Favia 6-8	675	148
CPAS et crèche	Rue Chapelle Ste Anne 12	947	147
Centre culturel Seuciau	Chaussée de Namur 16	278	138
Salle du Fenil	Rue de la Cure 15	426	118

La Région poursuit l'objectif ambitieux de neutralité carbone pour le bâti à l'horizon 2050 (voir Déclaration de Politique Régionale 2019-2024).
Avec un bâti wallon d'un label énergétique moyen compris entre D et E, soit 340 kWh/m²/an, la neutralité carbone vise une émission maximale de CO2 comprise en 17 et 51 kWh/m²/an.

Source : Schéma du guide « Quasi Zéro énergie. Pour un avenir 100% zen » SPW Editions

Là où le certificat PEB résidentiel communique une consommation théorique d'énergie du bâtiment en fonction des caractéristiques du bâti : parois (épaisseurs et type d'isolant ou pas), systèmes (production de chaleur, eau chaude sanitaire et ventilation) et production d'énergie renouvelable, le certificat PEB bâtiment public affiche une consommation réelle d'énergie en électricité et en combustible, déduction faite de la production renouvelable.
Le second certificat mêle donc caractéristiques du bâti et comportements.
Point commun des deux certificats, ils indiquent une quantité de kWh par m² chauffé et par an.

Exemple pour le bâtiment public moyen de la Commune : 167 kWh/m²/an pour un bâtiment de 866 m² signifie une consommation annuelle totale d'énergie de 144.622 kWh/an.

Rapporté à notre bâtiment communal moyen de 866 m², cela implique qu'il faudra réaliser les investissements et la sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie utiles en vue de faire passer les consommations au minimum de 167 à 51 kWh/m²/an, soit de - 116 kWh/m²/an ou encore - 100.000 kW/an.
Ces certificats apportent de la transparence à la population et une information précieuse pour les décideurs sur base de chiffres objectifs et comparables (indicateurs d'amélioration).
La même démarche d'objectivation et d'amélioration s'applique également à nos logements.
Raison pour laquelle, comme vous le savez déjà, la Commune a mis sur pied un service gratuit d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâti privé. Corenove vous communique également une forme de label énergétique de votre logement (voir page 19).

PROMENADES "A VOT'SENTIER"

Le groupe sentiers vous invite à participer aux balades 're-découvertes' des sentiers et chemins de la commune de Walhain aux dates suivantes : 5 mars, 21 mai, 17 septembre et 19 novembre 2022. Longueur du parcours : +/- 7 kilomètres, d'une durée maximale de 2h30.
Tout le monde est le bienvenu. Pas de PAF. Le groupe décline toute responsabilité en cas d'accident durant l'activité.

ENEO - PROMENADES COURTES DU MOIS

Les promenades courtes organisées par Eneo-Walhain visent à entretenir la forme physique des Séniors par une activité naturelle modérée soutenue par l'émulation du groupe. Elles explorent Walhain et ses environs en évitant si possible les rues de liaison inter-village et leur circulation.
Les itinéraires en boucle, de 4 à 6 kms, parcourent les chemins de remembrement et les sentiers sans difficulté particulière, à la découverte des hameaux et villages et des phases saisonnières de la nature. Leur durée est de 1h30 à 2h00. Ils partent d'un point où des possibilités de stationnement existent. Ce lieu de départ change de mois en mois.

Le départ est à 14h30 en horaire d'été et 14h00 en horaire d'hiver, les deuxième et quatrième lundis du mois. Il est possible de participer à une promenade à l'essai en se présentant simplement au lieu de rendez-vous qui est communiqué.
Les promenades courtes du mois de janvier 2022 partiront de l'église de Nil-Saint-Martin, rue de l'Eglise les 10 et 24 janvier à 14h00.

WANITOU - OPERATION TÉLÉVIE

Durant toute l'année, diverses manifestations sont organisées au profit du Télévie. Voici les prochaines activités prévues : 27 février : Marche ADEPS ; 6 mars : Vente de jouets et vêtements enfants ; 2 et 3 avril : Tir au Clays ; 16 avril : TurboKick ; 17 avril : Balle pelotte assise ; 18 avril : Mini-foot ; 30 avril : Marche gourmande ; 7 mai : Fête des mamans petits déjeuners à domicile ; 26 juin : Motos et vieux tracteurs.

CABARET "CHEZ ÉMILE"

Cabaret « Chez Émile » à l'église partagée Saint-Vincent (Place Saint-Vincent).

Le vendredi 28 janvier 2022 à 20h30 : Concert de Kùzylarsen
Mathieu Kùzylarsen brouille les pistes en chantant en français accompagné d'un oud, bel instrument à corde des pays du sud et de l'est. Oud, basse électrique, petites percussions électro-acoustiques, arrangements épurés et voix calme, Kùzylarsen et sa complice Alice Vande Voorde ancrent les spectateurs dans un contexte imaginaire, un jardin babylonien paisible alors que le tonnerre gronde, au loin.
Ses chansons nous parlent de ces conditions humaines qui résonnent comme insupportables, mais aussi d'amour et de sensualité.
Si vous ne les connaissez pas, venez les découvrir Chez Émile, vous ne serez pas déçus !
20h00 : Ouverture des portes et du bar- 20h30 : Concert
PAF : 6 euros - Pas de réservation

Le dimanche 30 janvier 2022 à 15h00 - Spectacle pour enfants : Homme de Papier (par la Cie Zanni)
Poésie, humour, musique, créativité dans un univers de papier, pour un conte joué à quatre mains suivant la technique japonaise du bunraku. Un regard positif sur l'évolution de notre monde qui, face aux grands défis de la sauvegarde de notre planète, met l'accent sur l'esprit d'initiative, la responsabilité et la solidarité.

Homme d'Écume danse sur la mer, libre comme le vent. Soudain, il est menacé par une vague sombre, pleine de pollution. Il n'a pas le choix, il doit fuir. Il s'envole et arrive dans le territoire d'Homme de Papier. Une maison bien protégée, un arbre pour y grimper, des fruits à cueillir, à s'approprier ou à se partager ! La rencontre de ces deux êtres se fera pas à pas, au-delà de leurs différences. Quand la vague sombre de pollution revient, envahissante, ils vont devoir s'entraider

et faire appel à leur créativité, afin qu'un nouveau printemps puisse voir le jour.
Comédiens manipulateurs : Pascal Guéran, Agnès Lohest
Un très beau spectacle qui ravira petits et grands (à partir de 2 ans et demi).
14h30 : Ouverture des portes et du bar- 15h00 : Spectacle
PAF : 6 euros- Pas de réservation.

Prochains cabarets en 2022 :

- 25 février 2022 : TriOrganico
- 25 mars 2022 : Ivan Paduart et Patrick Deltenre
- 29 avril 2022 : Folk Nevermind avec Didier Laloy - Manu Champagne - Damien Chierici
- 27 mai 2022 : Barnill Brothers

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre page facebook : *www.facebook.com/CabaretChezEmile* ; sur notre site internet : *cabaretchezemile.wix.com/cabaret-chez-emile* ou abonnez-vous à notre mailing en faisant la demande à l'adresse : *cabaretchezemile@gmail.com*
Au plaisir de vous retrouver à l'un ou l'autre de nos cabarets !

50 ANS DE LA PAROISSE SAINTE-THÉRÈSE

La paroisse Sainte Thérèse de Perbais fête ses 50 ans ! A cette occasion, les associations du village de Perbais travaillent de concert pour vous proposer diverses activités tout au long de l'année.
Prochains événements : Les 22 et 23 janvier 2022 : Exposition « Perbais hier et aujourd'hui » par le cercle des collectionneurs de Perbais. Contact bibliothèque : *yvesbertholet@skynet.be*. Contact collectionneurs : *franz.bertrand@skynet.be*. Samedi 12 février 2022 : Soirée Saint-Valentin organisée par la paroisse de Perbais. Contact : *paroissedeperbais@gmail.com*
Programme complet disponible sur *www.walhain.be*.

PUBLICATIONS

Vous souhaitez compléter cet agenda ou nous proposer un sujet/article pour nos prochaines publications ? N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse : *communication@walhain.be*.
Merci de tenir compte des dates de parutions disponibles sur notre site : *www.walhain.be.*

RESTEZ CONNECTÉS

La Commune met en place différents outils vous permettant de vous informer rapidement et de vous tenir au courant de ce qui se passe près de chez vous.

Ces informations sont régulièrement transmises par différents canaux :
Le site internet : il est la source d'information numéro 1. Vous y trouverez toutes les informations utiles quant aux actualités, événements, travaux, enquêtes publiques,... concernant l'entité. La recherche d'une information est facilitée grâce à l'outil de recherche par mots clés disponible directement via la page d'accueil.
Un annuaire vous permet également de trouver un indépendant ou un commerce dans la commune (via : Je trouve > annuaire). Rendez-vous ici : *www.walhain.be.*
La page Facebook : c'est l'outil incontournable pour être informé de tout ce qu'il se passe en direct dans la Commune (coupures d'eau ou d'électricité, accident, voirie fermée mais aussi les événements et actualités à venir, ...). Pour ne rater aucune information, rejoignez-nous et likez la page Commune de Walhain.
La newsletter : mise en place depuis deux ans maintenant, celle-ci est envoyée par e-mail tous les vendredis à 12h00. Pour vous y abonner, rendez-vous sur notre site internet et cliquez sur le lien « ***Abonnez-vous à la newsletter de Walhain*** » en bas de page. Si vous rencontrez des soucis pour vous inscrire, n'hésitez pas à contacter le service communication : *communication@walhain.be*.

Venez chez nous !
Pôle Nord
Maison du Père Noël
Atelier des Elfes